

Dans un monde en perpétuel mouvement, mettre en place les modalités d'un développement à la fois performant sur le plan économique, responsable sur le plan social et respectueux de l'environnement est un défi qui se doit d'être relevé.

Responsable sur le plan économique :

Notre bureau d'études conseille nos clients dans l'aménagement intérieur, pour une utilisation optimale de l'espace, évitant construction et/ou agrandissement de locaux.

Notre large gamme de cloisons cabines et bureaux comprend une gamme économique qui permet de créer des espaces de travail, de stockage à moindre coût et dans un délai très court ; la livraison en kit vous permet d'installer vous-même les cloisons, les bungalows montés d'usine vous font gagner du temps. Nos constructions modulaires peuvent être installées sur plusieurs niveaux ; en vous proposant une plateforme/mezzanine, nous doublons les m² utilisés dans vos locaux.

Tous nos aménagements sont démontables et modulables, vous ne modifiez pas le bâtiment, n'avez pas de formalités administratives avant les travaux et pouvez adapter les locaux à votre activité.

Responsable sur le plan social :

En 2013, les salariés sont devenus actionnaires de leur entreprise. Selon les principes Scop, ils détiennent la majorité du capital et des droits de vote. La **Scop** a la particularité d'appartenir à ses salariés associés majoritaires (ils détiennent au minimum 51% du capital et 65% des droits de vote). Les décisions fonctionnant sur un principe démocratique, tout salarié associé détient une voix lors des Assemblées Générales, quel que soit le montant de son capital. Impliqués, écoutés, ils sont aussi motivés par le système de répartition équitable de la richesse produite (entreprise, capital, salariat) : en moyenne, les Scop redistribuent 40% des résultats à leurs salariés. Les Scop démontrent les vertus d'une économie organisée sur la durée.

En complément des salariés « sociétaires » nous faisons appel à un partenaire d'aide par le travail (ESAT) proche, établissement médico-social de travail protégé réservé aux personnes en situation de handicap et engagé dans leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.

Respectueux de notre environnement :

Tous les produits de la gamme SIC sont basés sur le même principe : des **panneaux monoblocs**, structures de cloisons composées de panneaux préfabriqués en usine aux cotes précises du besoin et vissés entre eux sur site, le chantier génère ainsi très peu de déchets. Ces structures sont dites **modulaires** car par la suite les panneaux peuvent être démontés et réutilisés : le démontage et remontage est aisé et limite le gaspillage, il n'y a pas de travaux de démolition lors de la modification des installations.

Tout cela est possible grâce à la mise en œuvre de **matériaux** simples et robustes dans un processus d'optimisation permanente : les principales composantes de nos cloisons sont l'acier et le mélaminé.

Une propriété remarquable de l'acier est son recyclage, le recyclage permet de valoriser 90% des produits récupérés. Les aciers de constructions, ronds à béton, treillis, profilés sont majoritairement issus de la filière recyclage. L'acier peut se recycler indéfiniment et à 100 %, sans altération de ses qualités. Contrairement aux énergies fossiles dont les réserves sont épuisables, le bois est une matière première renouvelable, abondante. Le mélaminé est avant tout un dérivé du bois. Il dispose donc de tous les avantages de ce matériau naturel. Il est léger, isolant et résiste aux variations de températures. Nous sommes engagés dans une recherche permanente d'**optimisation** des processus : notre chaîne de peinture utilise des peintures finition époxy, poudres de peinture sans aucun danger pour l'homme ni pour l'environnement, les déchets issus de ce processus sont repris par le fabricant.

Nos produits sont transportés sur des palettes bois dites « chevalets » et nos déchets de fabrication sont triés et valorisés : bois, acier, aluminium, carton, pvc.